

Vous avez bénéficié d'une aide du FSDIE ?



Félicitations !

Le projet que vous portez bénéficie du soutien du FSDIE de l'Université Bordeaux Montaigne.

A ce titre, vous devez respecter certaines règles :

- * Insérer le logo de l'Université et du FSDIE de l'Université Bordeaux Montaigne sur tous vos supports de communication liés au projet ;
- * Nous adresser vos supports de communication avant diffusion afin que nous nous assurions le respect de ces dispositions ;

Afin de vous faciliter cette démarche, un [pack Comm' existe \(dans le fichier .zip\)](#) avec les logos sous plusieurs formats. Cet envoi, nous permet aussi, si vous le demandez suffisamment tôt, de communiquer sur vos événements au moyen des canaux de communication de l'université.

- * Utiliser la subvention attribuée conformément à la demande et fournir les justificatifs de son utilisation ;
- * Nous adresser dans les deux mois suivants la réalisation de votre projet, un bilan moral et financier ainsi que les justificatifs comptables liés à la subvention ;

Lien vers le bilan et le pack comm' : [cliquer ici !](#)

Bon courage !

« Tout est possible à qui :

Rêve,

Ose,

Travaille

Et n'abandonne jamais ! »

Xavier Dolan

Contact : [✉ Pauline Dumas](#)